

Grippe aviaire 2 cas détectés dans le Sud Ouest

Le premier en Aveyron, le second en Dordogne



Grippe aviaire 2 cas détectés dans le Sud Ouest

Après les mesures drastiques prises par le gouvernement pour éradiquer le virus Influenza aviaire hautement pathogène dans le Sud-Ouest, un programme de lutte et de surveillance a été mis en place par le ministère chargé de l'agriculture, en étroite concertation avec les professionnels et les scientifiques.

La phase de repeuplement a débuté il y a 2 mois dans les élevages, or déjà deux cas d'infection ont été détectés. Le premier dans l'Aveyron à la suite de contrôles. Sur cent tests effectués, un s'est avéré positif. Les dispositions conservatoires ont été immédiatement appliquées. L'élimination des animaux de l'élevage sera suivie d'une opération de nettoyage et de désinfection. L'ensemble des élevages situés dans un périmètre de 10km va également faire l'objet d'une surveillance renforcée. Par ailleurs, dans le cadre de la surveillance clinique renforcée en place dans la filière avicole depuis novembre dernier, un élevage de volailles de Dordogne a également été diagnostiqué atteint d'IAHP. Les mêmes mesures réglementaires de nettoyage, désinfection et de surveillance renforcée des élevages alentours s'appliquent à cet élevage.

Ces cas sporadiques s'expliquent selon le communiqué officiel par la pression d'infection qui existait dans la zone. Ils justifient pleinement la réalisation des contrôles et l'adoption de mesures de biosécurité strictes sur l'ensemble du territoire national, tel que prévue par l'arrêté du 8 février dernier soulignait le ministre Stéphane Le Foll.

Un bilan global après le contrôle d'un millier d'exploitations de volailles situées dans le Sud-ouest sera présenté en septembre.